

LA VALLEE DE L'YONNE

Des paysages bien structurés, lisibles et contrastés

L'horizon est toujours boisé

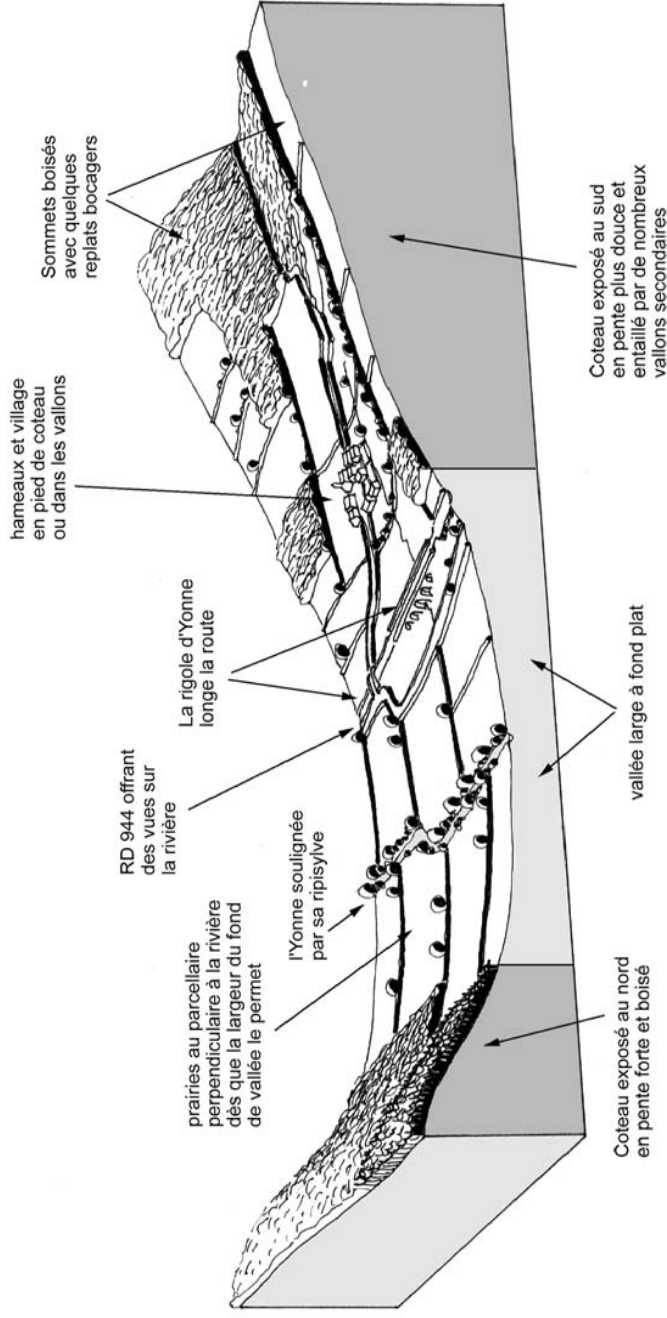
Un paysage bocager occupe les replats et les reliefs moins pentus

Le paysage est adossé au coteau, nord de la vallée de l'Yonne

Les repères sont bien marqués : les versants, le lac, l'Yonne

Le bâti est bien visible, avec ses bourgs perchés

L'entrée dans l'entité paysagère de la vallée de l'Yonne s'effectue en traversant des boisements. Depuis les hauteurs, des crêtes boisées cernent l'entité de toute part ; tandis que la vallée de l'Yonne voit son fond se refermer à chaque extrémité de l'entité à travers une vallée plus étroite et boisée



Blismes

Des horizons lointains boisés entourent l'entité.



Montigny-en-Morvan

Un maillage bocager s'étend dans les vallons de Blismes et la vallée de l'Yonne.



Chaumard

Le coteau boisé qui domine Chaumard au nord délimite nettement la vallée de l'Yonne.



Montreuilton

L'Yonne apparaît ici dans un fond de vallée plat et bocager.



Chaumard

Le hameau de Vissingy, dans sa clairière, offre un belvédère sur la vallée de l'Yonne.

 Les sous-entités paysagères contrastées

- La Vallée Ouverte de l'Yonne
- La Vallée Boisée de l'Yonne
- Les Vallons de Blismes

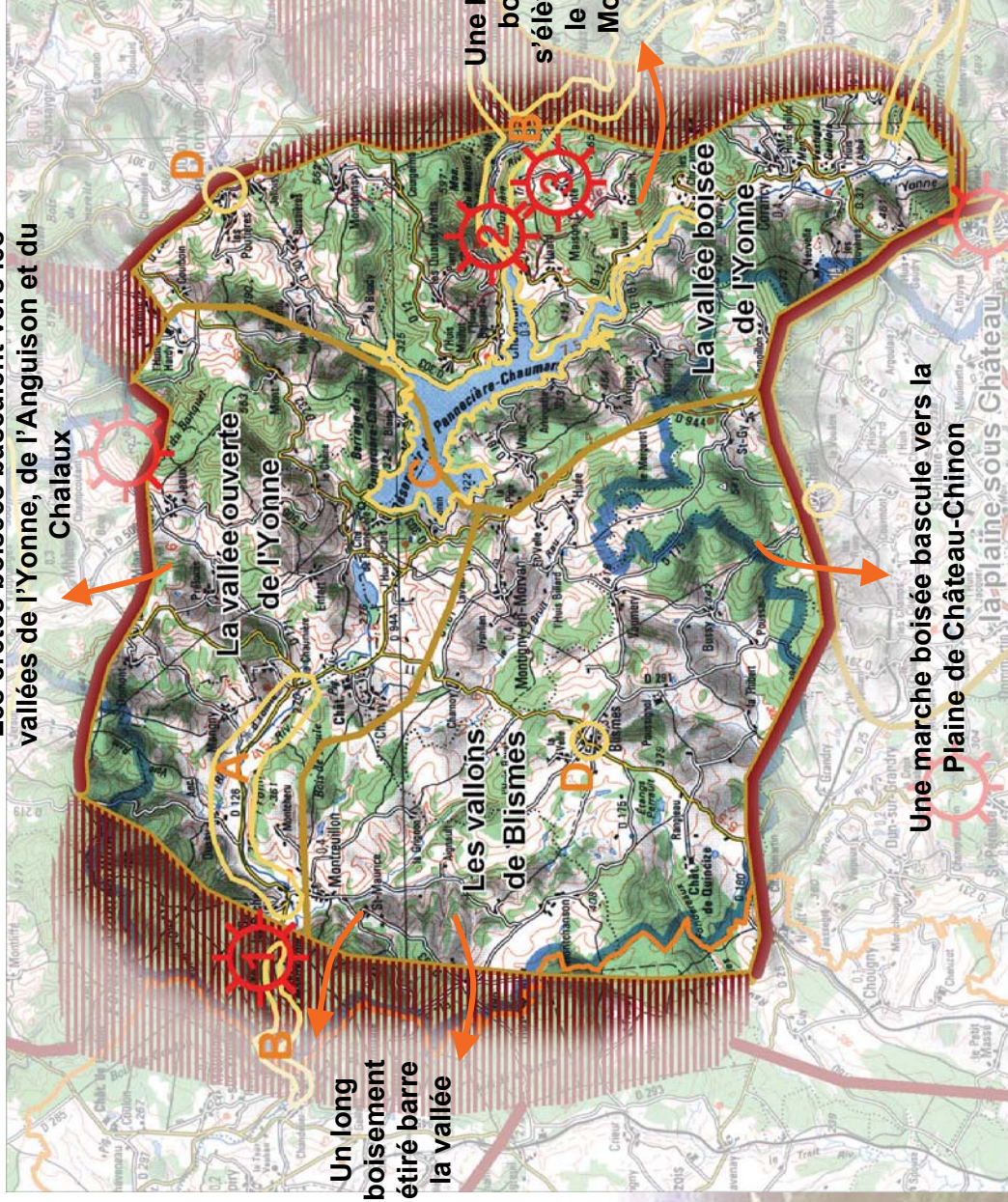
 Les structures paysagères très lisibles

- A -vallée couloir
- B -vallée forestière
- C -lac de vallée
- D -bourg belvédère

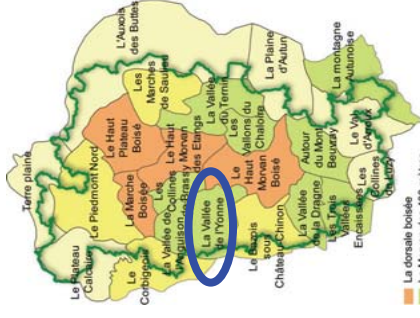
 Les lieux particuliers à découvrir

- 1 -Gorges de l'Yonne
- 2 -Vallée de l'Oussière
- 3 -Maison-Comte

Les crêtes boisées basculent vers les vallées de l'Yonne, de l'Anguisson et du Chalaux



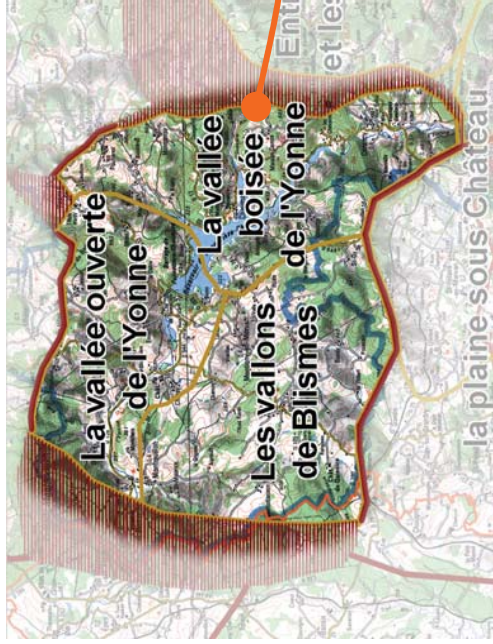
Scam100 ©IGN Paris reproduction interdite licence n° 2006CUEC0135



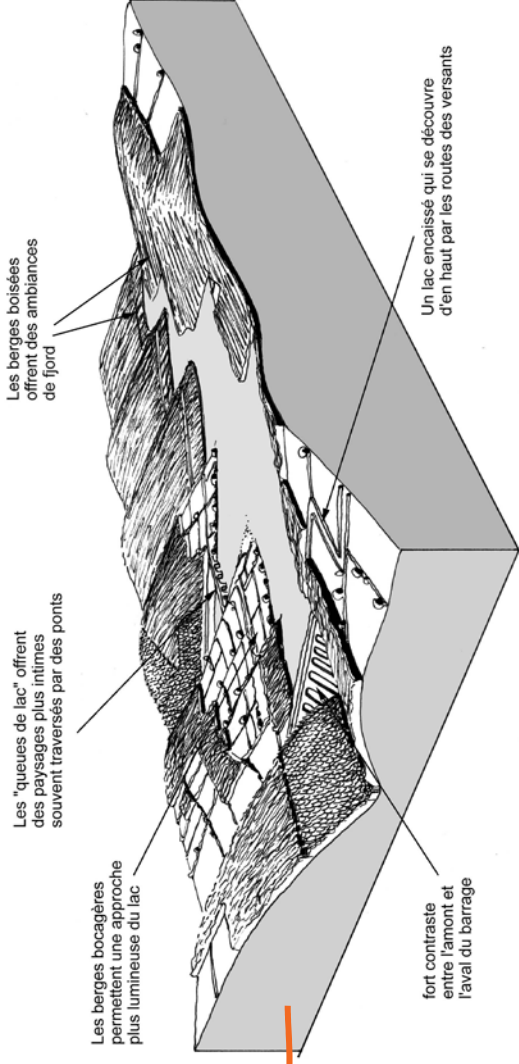
■ La dorsale boisée
■ Le Morvan des 400 mètres
■ Les forêts
■ Les franges

Communes :
 Blismes,
 Cervon,
 Châtin,
 Château-Chinon-
 Campagne,
 Chaumard,
 Corancy,
 Mhère,
 Montigny-en-Morvan,
 Montreuilion,
 Ouroux-en-Morvan,
 Planchez,
 Vauclair.

Composition des paysages de la sous-entité paysagère de « la vallée boisée de l'Yonne »



Scan100 ©IGN Paris reproduction interdite licence n° 2006CUEC0135



LA VALLEE OUVERTE DE L'YONNE



Montreuilon

Le fond plat bocager trace une vallée ample et claire, encadrée par des versants dissymétriques. L'Yonne se laisse entrevoir par endroits dans le fond de vallée. Plus haut, la rigole de l'Yonne, se joue du relief, traversant en aqueduc les vallons adjacents du coteau nord.

LES VALLONS DE BLISMES



Blismes

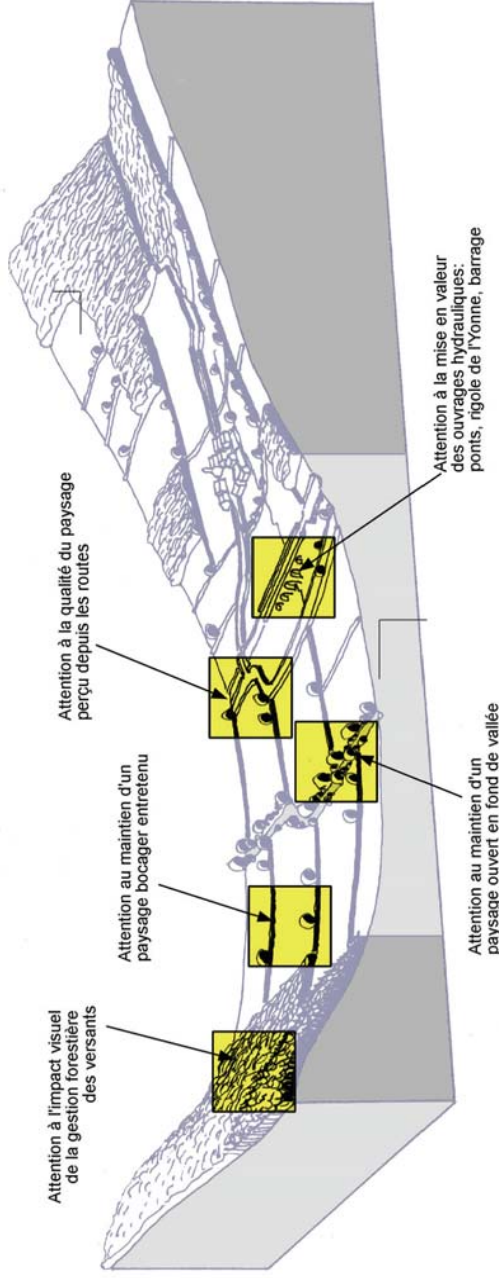
Un maillage bocager ouvert souligne les courbes des amples vallonnements et les crêtes dégagées. Routes et chemins offrent des vues tantôt depuis les hauts, tantôt depuis les creux. La dernière barrière boisée, vers l'ouest, marque la fin du Morvan.

LA VALLEE BOISEE DE L'YONNE



Chamard

Le lac s'étire, à la fois large et long, encaissé entre ses versants forestiers, avec des bras se prolongeant dans des vallées étroites. Son niveau varie selon les saisons, modifiant ainsi radicalement le paysage. Le village de Chamard forme un point de mire sur la berge.



ÉVITER LA FERMETURE DES COTEAUX AUTOUR DU LAC



Ouroux-en-Morvan

Le coteau nord du lac de Pannecière comporte plusieurs hameaux au sein de clairières. La progression des boisements a pour effet de former un carcan autour des habitations.

VEILLER A LA QUALITE DES ABORDS DES ROUTES ET DES CHEMINS



Ouroux-en-Morvan

Une grande attention doit être portée à l'aménagement des abords des routes stratégiques de découverte du paysage telles les routes en crêtes ou les routes côtoyant les bords du lac ou le fond de vallée.

VEILLER A L'IMPACT PAYSAGER DES BOISEMENTS



Mêre

Les boisements constituent des points d'entrée, un écran pour cette entité. Leur traversée constitue donc la première ambiance ressentie. Il convient donc d'être vigilant sur l'impact visuel généré par leur exploitation.

MAINTENIR UN MAILLAGE BOCAGER



Blismes

Sur les coteaux de la vallée de l'Yonne autour du lac, sur des terrains plus pentus, la forêt menace de refermer les espaces ouverts qui animent le paysage. Dans la vallée de l'Yonne plus ouverte et dans le secteur de Blismes, la mise en culture des prairies et l'agrandissement des parcelles pâturées tend à éliminer les limites bocagères

MAINTENIR UNE DIVERSITE DE PAYSAGES SUR LES BERGES DU LAC



Montigny-en-Morvan

La qualité des ambiances du lac dépend du maintien d'une diversité sur ces berges et sur les pieds des coteaux : forêt, prairies, végétation herbacée,

saules.

METTRE EN VALEUR LES OUVRAGES ET LE PETIT PATRIMOINE LIE A L'EAU



Mhère

La rigole de l'Yonne constitue un élément de découverte étonnant. Cette voie d'eau est ponctuée de nombreux petits ouvrages qui jalonnent son parcours. Ces ouvrages sont les points de vision de l'eau et méritent une attention particulière.

MAITRISER LE DEVELOPEMENT TOURISTIQUE ET SES AMENAGEMENTS



Ouroux-en-Morvan

La proximité de la route en périphérie du lac rend de nombreuses parties accessibles. Aussi convient-il de bien maîtriser l'impact dans le paysage et la qualité des aménagements touristiques en bord de lac : cheminement, parking, lieu de pêche, activités de plage, campings, hôtellerie, base de loisir.

EVITER L'URBANISATION LINEAIRE ET LE MITAGE



Ouroux-en-Morvan

La proximité du lac et les larges vues attirent la construction de maisons neuves. Ces nouvelles implantations peuvent être très visibles, compte tenu de la configuration du relief. Certains secteurs avec vues sur le lac sont déjà touchés par ce phénomène. Attention au développement des villages et des hameaux visibles de loin

Les crêtes dégagées de certains coteaux de la vallée sur les sommets boisés et assurent la transition vers la vallée de l'Anguisson au Nord

La gestion et la répartition des boisements ont un impact visuel fort au sein de ce paysage ouvert

Les nombreuses ouvertures (prairies bocagères) en belvédère sur la vallée permettent d'en voir le fond



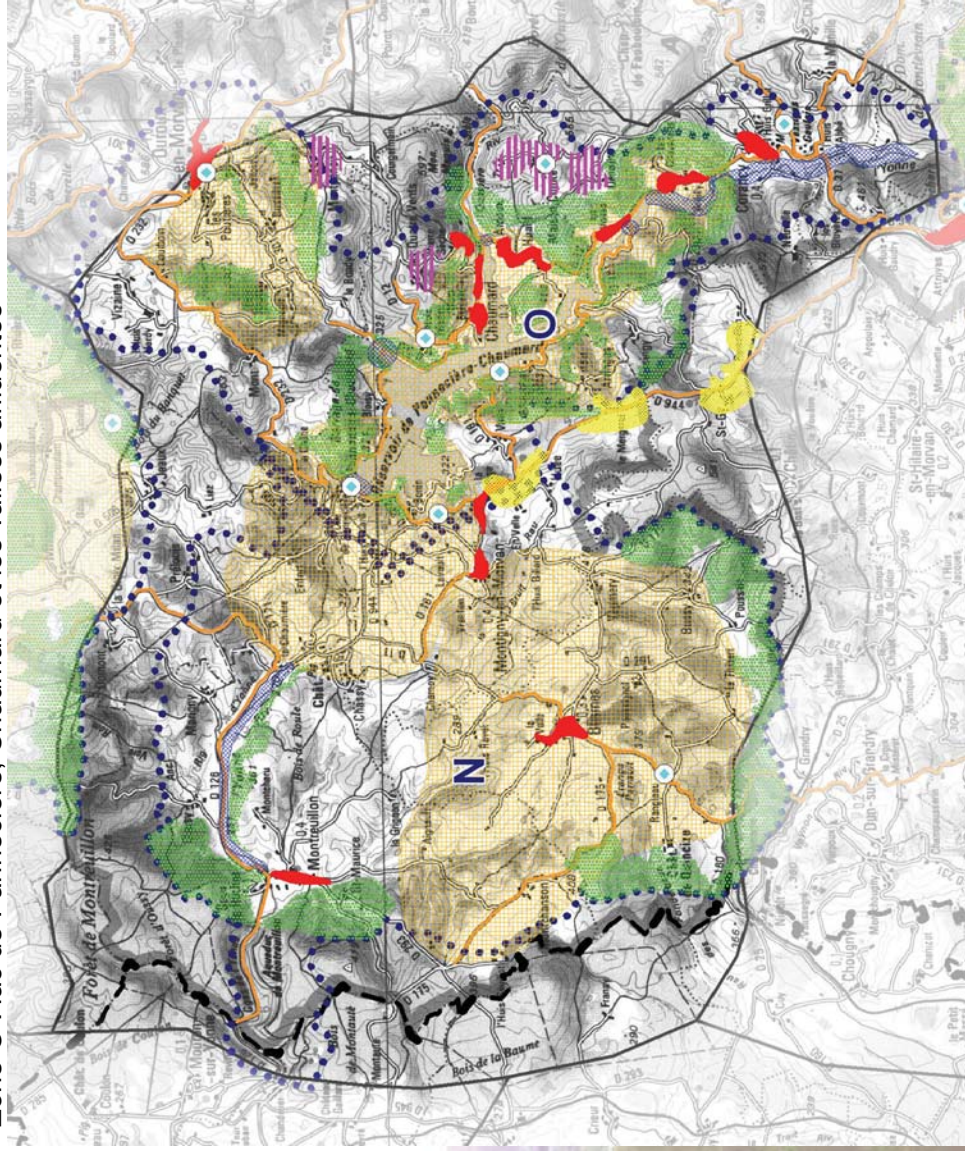
Aire de co-visibilité rapprochée de la vallée de l'Yonne. Montigny-en-Morvan

Dans ces secteurs ouverts l'évolution du bâti a un fort impact visuel

Le bocage donne une échelle à ces vastes ouvertures

Deux zones paysagères sensibles dans la charte du PNR du Morvan :

- Zone N : le bassin de Montreuillon
- Zone O : lac de Pannecièrre, Chaumard et les vallées affluentes



Enjeux

Aire de co-visibilité
(portion de paysage découverte dans son ensemble depuis plusieurs points de l'aire)

Prescriptions

Maintenir la cohérence entre les espaces ouverts agricoles et les espaces fermés forestiers, veiller à la qualité des aménagements autour du lac, conserver une lisibilité de l'aire (gestion agricole, forestière, forme urbaine).

Versant visuellement exposé
(coteau où toute intervention est fortement perceptible)

Intégrer les sensibilités paysagères dans la gestion forestière quotidienne.

Fonds de vallée
(Lisibilité des vallées structurantes du paysage : axe visuel, visibilité des cours d'eau)

Eviter les micro-boisements, veiller à la qualité des ouvrages et de leurs aménagements, privilégier une gestion pastorale extensive, supprimer les obstacles visuels.

Crête dégagée
(Importance de l'espace de respiration en milieu forestier)

Maintenir l'ouverture, veiller à un entretien soigné des haies.

Développement urbain
(Importance de l'implantation des constructions)

Veiller à la qualité de l'urbanisation et de l'architecture (notamment dans le choix des couleurs et des matériaux), contenir l'étalement urbain.

Ouverture autour des hameaux
(Transition agriculture - forêt, espace de respiration)

Maintenir la cohérence entre les espaces ouverts agricoles et les espaces fermés forestiers.

Routes et points de vue remarquables
(lieu de découverte et de compréhension des paysages)

Maintenir l'ouverture et mettre en valeur ces points de vue ; soigner les projets d'aménagement des paysages perçus depuis ces lieux.

Limites PNR du Morvan entité paysagère zone paysagère sensible